

Association

YUNUS SOCIAL BUSINESS TUNISIA

Y.S.B

***RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016***

SOMMAIRE

- Rapport général
- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2016

A l'attention des membres de l'association
YUNUS SOCIAL BUSINESS TUNISIA – Y.S.B

Immeuble Mazars, rue du Lac Ghar El Melh, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- L'audit des états financiers de l'association YUNUS SOCIAL BUSINESS TUNISIA – Y.S.B, tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 100 886 DT et un Excédent de l'exercice de 83 424 DT ;
- Les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'association Y.S.B, qui comprennent l'Etat de la situation financière au 31 décembre 2016, ainsi que l'état des produits et des charges, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le Bureau Exécutif est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Dans le cadre de notre mission d'audit des comptes 2016, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la l'association. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis au Bureau Exécutif de votre association et il fait partie intégrante du présent rapport.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion sans réserves

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association YUNUS SOCIAL BUSINESS TUNISIA – Y.S.B au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

A la suite de l'achèvement de nos travaux et en se basant sur notre jugement professionnel, des points d'incertitude d'audit et spécifique à l'activité de l'association demeurent. Ces points sont présentés au niveau du paragraphe II-1, II-2 et II-3 du présent rapport.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

II-1. Le Bureau Exécutif de l'association Y.S.B a décidé, en 2016, de racheter la quasi-totalité des parts sociales (99%), de la société YSB TUNISIA SARL.

Cette situation de détention de participation financière par une association n'est pas explicitement prévue ou interdite par le décret-loi n°2011-88 régissant les activités des associations.

Cette situation pourrait être en contradiction avec certains principes énoncés par le Décret-loi n°2011-88. Dans ce cadre, nous avons demandé l'analyse et l'avis juridique et professionnel d'un avocat pour nous conforter dans notre compréhension. D'autre part, nous avons jugé sage de demander au Bureau Exécutif d'avertir explicitement le Secrétaire Général du Gouvernement de cette opération.

A la date de l'émission de notre rapport, nous n'avons pas reçu l'avis éclairé et professionnel d'un avocat et cette situation demeure un point d'audit d'incertitude quant à l'interprétation des textes de loi.

II-2 Opérations réalisées avec les Parties liées :

En relation avec le point II-1, nous avons jugé pertinent d'exposer ci-dessous les opérations financières réalisées auprès des parties liées à travers ou avec la société YSB TUNISIA :

- L'association a contracté auprès de la société YSB TUNISIA un contrat annuel pour un montant global de 391 000 DT. L'objet du contrat est :
 - ✓ Etudes du tissu entrepreneurial et de l'écosystème de soutien des entreprises sociales ;
 - ✓ Développement de partenariats et synergies avec des acteurs clés de l'écosystème de soutien des entreprises sociales ;
 - ✓ Coordination des actions opérationnelles d'accompagnement et de préfinancement des entreprises sociales
 - ✓ Sourcing et due diligence des entreprises sociales candidates pour le financement du Social Business Fund.

D'autre part, nous avons estimé un risque fiscal potentiel de l'ordre 14 000 DT au titre d'une insuffisance de retenue à la source se rapportant à ce contrat.

- Le représentant légal d'un des nouveaux membres fondateurs élus lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 Décembre 2016, a été nommé gérant de la société YSB TUNISIA et perçoit à ce titre auprès de cette société une rémunération mensuelle brute de cinq mille dinars.
- Le trésorier de l'association Y.S.B nommé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 Décembre 2016 a réalisé auprès de l'association une mission ayant fait l'objet d'un contrat de prestation de service allant d'avril 2016 à avril 2017 moyennant une rémunération mensuelle de neuf cents dinars.

II.3. Les procédures standard d'achat prévues au niveau de l'article 2.13 du contrat signé avec le Bailleur de fonds « FONDATION DROSOS » ne nous ont pas été communiquées et les consultations n'ont pas été matérialisées.

II-4. L'assemblée générale extraordinaire du 9 Décembre 2016 a nommé trois sociétés personnes morales comme étant des membres du Bureau. Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 8 du Décret-loi 2011-88.

II-5. Jusqu'à la date de l'émission du présent rapport, les formalités de publicité relative à la nomination du commissaire aux comptes n'ont pas été finalisées.

II-6. Lors de notre intervention nous avons constaté que plusieurs contrats de prestataires n'ont pas fait l'objet des formalités d'enregistrement. Cette situation expose l'association à un risque potentiel fiscal et juridique.

II.7. Toutes les cotisations annuelles des membres de l'association n'ont pas été payées. La régularisation de cette omission aura lieu en 2019.

II.8. Les modifications apportées aux statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 Décembre 2016 n'ont pas été communiquées au Secrétaire Général du Gouvernement.

II.9. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport moral.

Habib BELAID

Tunis, le 28 Février 2017





Association YSB Tunisia
MF. 1445845 S/P/N/000

**Etats financiers relatifs à l'exercice
clos le 31 décembre 2016**

**Siège social. : Imm. Mazars - Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis**

BILAN
 (chiffres exprimés en dinars tunisiens)

Exercice clos le
31 décembre

	Notes	2016
Actifs		
Liquidités et équivalents de liquidités	3	16 944
Autres actifs courants	4	43 522
Créances et comptes rattachés	5	38 872
Immobilisations financières	6	-
Immobilisations corporelles	7	1 548
Immobilisations incorporelles	8	-
Total des actifs		100 886
Passifs et Actifs Nets		
Passifs		17 462
Autres passifs courants	9	10 062
Fournisseurs et comptes rattachés		7 400
Actifs nets		83 424
Apports affectés à des immobilisations		
Excédents ou Déficit reportés		
Excédent de l'exercice		83 424
Total des Passifs et Actifs Nets		100 886

ETAT DE RESULTAT (chiffres exprimés en dinars tunisiens)

*Période allant du 1er
janvier au 31 Décembre*

2016

<hr/> <hr/>	
<i>Produits</i>	10
Revenus des activités	88 513
Dons et subventions	493 834
Total des produits	582 347
<hr/>	
<i>Charges</i>	
Achat d'approvisionnements consommés	456
Dotations aux amortissements	118
Autres charges d'exploitation	498 169
Charges financières nettes	100
Autres pertes	79
Total des charges	498 923
<hr/>	
Excédent des produits sur les charges	83 424

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(chiffres exprimés en dinars tunisiens)

*Période allant du 1er
janvier au 31 Décembre*

2016

Flux de trésorerie liés l'exploitation	16 944
Encaissement des revenus des activités	49 641
Encaissements provenant des subventions	493 835
Autres Décaissements des activités courantes	- 526 532
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-
Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisat incorporelles	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-
Encaissements provenant des emprunts	-
Remboursement des emprunts	-
Variation de la trésorerie nette	16 944
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	-
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	16 944
Variation de la trésorerie nette	16 944

Notes aux états financiers

Note 1. Présentation de l'association

L'association "Yunus Social Business" a été créée le 28 mai 2015 avec un but non lucratif et vise essentiellement à :

- Soutenir l'économie sociale et solidaire ;
- Accompagner, conseiller et soutenir les porteurs de projets de "social business" ;
- Aider les associations oeuvrant à la promotion du "social business" en Tunisie et de l'éthique.

(Le terme "social business" désigne une société ou une entreprise répondant aux besoins sociaux ou environnementaux de manière financièrement viable en permettant aux investisseurs de récupérer le montant nominal de leur investissement mais en réinvestissant tous les bénéfices supplémentaires pour promouvoir les objectifs sociaux ou environnementaux de la société ou de l'entreprise).

L'association est régie par le décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

Note 2. Référentiel comptable

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

L'association "Yunus Social Business" applique les dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie conformément aux dispositions de l'article 39 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011 portant organisation des associations et notamment les dispositions de la norme comptable NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux organismes sans but lucratif.

2.2. Bases de mesure et principes pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement se par référence aux conventions comptables de base notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de permanence des méthodes ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

Les principales méthodes comptables adoptées par l'association "Yunus Social Business" pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

Immobilisations financières

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux et à la valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit. Elles sont amorties au taux linéaire de 20% pour le mobilier de bureau et de 10% pour les agencements, aménagements et installations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux et à la valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit. Elles sont amorties au taux linéaire de 20% pour le mobilier de bureau et de 10% pour les agencements, aménagements et installations.

Apports

Les apports peuvent être des apports finançant des projets ou des activités bien définis de l'association ou des finançant les activités courantes (actifs courants et charges courantes). Ils sont constatés de façon à les rattacher aux charges correspondantes occasionnées par les activités qu'ils financent.

NOTES DU BILAN

Note 3. Liquidités et équivalents de liquidités

	2016
Compte BIAT 04042/9	15 406
Compte BIAT 04212/0	771
Caisse	767
Total	16 944

Note 4. Autres actifs courants

	2016
Crédit de TVA	
TVA déductible	43 522
Subvention à recevoir	
Charges constatées d'avance	
Etat, retenues anticipées	
Total	43 522

Note 5. Créances et comptes rattachés

	2016
Social Business Fund	38 543
Samsung	330
Total	38 872

Note 6. Immobilisations financières

	2016
Titres de participation "YSB SARL"	-
VCN	-

Note 7. Immobilisations corporelles nettes

	2016
Immobilisations corporelles brutes	1 667
(-) Amort des immob corporelles	-
VCN	1 548

7.1 Tableau des immobilisations corporelles brutes

	2016
Mobilier de bureau	505
Agencement, Aménagement et installations divers	1 162
Total	1 667

Association Yunus Social Business Tunisia

MF : 1445845S

Note 8. Immobilisations incorporelles nettes

	2016
Avance / immobilisations incorp. (Dice)	-
VCN	-

Note 9. Autres passifs courants

	2016
Etat, impôts et taxes	6 056,518
Fonds dédiés	-
Compte Courant Associés	-
Charges à payer	4 005,620
Total	10 062,138

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT
Note 10. Revenus

		2016
<i>Prestations rendues</i>		88 513
<i>Dons et subventions reçus</i>	10,1	493 835
<i>- Reclassement investissement en participation et en fonds dédiés YSB SARL</i>		
<i>- Transfert de charges</i>		
<i>Subventions à recevoir</i>		-
Total		582 348

Note 10.1. Dons et subventions

Exercice 2016				
<i>Date d'obtention</i>	<i>Origine</i>	<i>Source</i>	<i>Montant</i>	<i>Objet</i>
24-févr-16	Etranger	Fondation Drosos	219 830	Financement des programmes de Yunus Social Business d'accompagnement d'entreprises sociales (1ère tranche)
7-Oct-16	Etranger	UNDP	32 363	Fostering Entrepreneurship and Employment of Youth, Women and Disadvantaged groups in Albania, Tunisia and Kosovo (1ère tranche)
07-déc-16	Etranger	Fondation Drosos	241 642	Financement des programmes de Yunus Social Business d'accompagnement d'entreprises sociales (2ème Tranche)
Total			493 835	

Note 11. Achats consommés

	2016
Fournitures de bureau	456
Total	456

Note 12. Autres charges d'exploitation

	2016
Entretien et réparation	365 357
Etudes & Recherches / Drosos	
Publicité et publications	2 318
Rémunérations d'inter & Honoraires	85 170
Missions et réceptions	29 097
Frais postaux	482
Services Bancaires et assimilés	311
Dons et subventions	15 000
Rémunération de volontaires (volunteers' costs)	
Impôts, taxes et versements assimilés	284
Autres services extérieurs	150
Total	498 169

**Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles
au 31/12/2016**

Libellé	Valeur brute 2015	Acquisitions Exercice	Cessions Exercice	Valeur brute 2016	Amort 2015	Dotation Exercice	Amort Cession	Amort au 2016	VCN 2016
Mobilier de bureau		505		505		17		17	488
AAI divers		1 162		1 162		102		102	1 060
Total	-	1 667	-	1 667	-	118	-	118	1 548